

Charte de l'association

De par son statut, Accueil Naissance a pour but de favoriser les liens autour de la naissance, par la mise à disposition de locaux, l'organisation de manifestations ou tout autre moyen concourant à son objet.

Le chemin de la petite enfance est à l'image du vécu des hommes et des femmes qui deviennent parents : multiple dans les choix qu'il implique, toujours perfectible au fil des expériences.

En ce sens le premier point de la charte pour les animateurs ou les associations qui participent à Accueil Naissance est d'être à l'écoute des parents et enfants sans préjugé ou intention religieuse, raciale ou culturelle.



© Sylvie Kergall

Accueil Naissance ne propose pas de choix unique (allaiter ou ne pas allaiter, garder son enfant ou le confier à une crèche ou une nourrice, accoucher avec ou sans péridurale, à l'hôpital ou à la maison...), mais se doit d'informer de ces diverses possibilités : soit par l'organisation de conférences ou de rencontres, soit aussi par l'accès à une bibliothèque de prêt.

La diversité des choix des parents permet la confrontation des idées. Les animateurs ne font pas de prosélytisme et transmettent des informations basées sur la recherche généralement accessible dans les bases de données, plutôt que par conformité à un type d'idées majoritairement répandues ou non.

Cet éventail d'informations permet à chacun de préciser ses choix et de devenir réellement acteur de son histoire parentale.

Accueil Naissance est donc un lieu de rencontre et de confrontation d'idées, où s'échangent, informations, joies, doutes, solutions, dans un réel respect de chacun.

Chaque animateur ou association participe à la vie de Accueil Naissance, et aux décisions et orientations choisies en Assemblée Générale.

Chacun est invité à participer aux manifestations qui présentent Accueil Naissance au public, que ce soit les portes ouvertes ou les vide-greniers, ou aux forums associatifs....